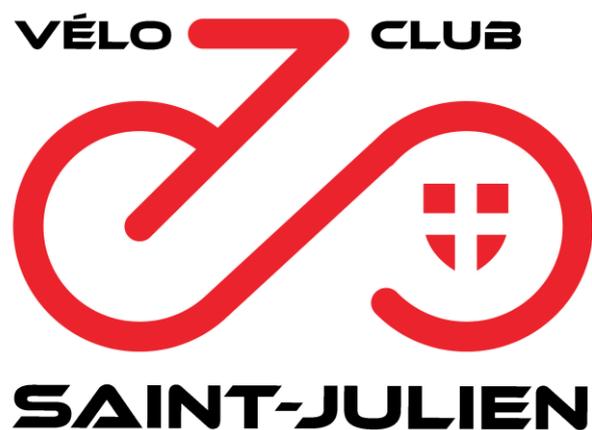


Dossier Évènement & participants au Challenge VTT à l'américaine d'Archamps

14 Septembre 2025



CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Le défi VTT à l'américaine d'Archamps est un défi sportif, dans une ambiance festive et conviviale, ouvert dès 10 ans sur différentes épreuves lors de la Fête du Vélo d'Archamps.

Le présent document fait office de règlement.

Sommaire

Sommaire.....	2
Programme.....	4
Plan du lieu – parcours	4
Règlement.....	5
Inscription	5
Droits d'inscription	6
Matériel autorisé	6
Protections.....	7
Assurance, vol et dégradation	7
Clause de non-responsabilité	7
Licence	8
Conditions sanitaires	8
Annulation	8
Données personnelles.....	8
Droit à l'image.....	8
Recours	8
Retrait des dossards.....	8
Lieu de retrait	9
Horaires de retrait.....	9
Identification.....	9
Balisage.....	10
Entraînements	10
Déroulé de l'épreuve	10

CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Départ.....	10
Comptabilisation des tours	11
Passage des relais	11
Esprit sportif.....	11
Réclamations	12
Classements.....	12
Epreuves en relais.....	12
Epreuves individuelles	12
Récompenses	12
Logistique du site.....	13
Accès	13
Parking	13
Restauration	13
Sanitaires	13
Gestion des déchets	14
Sécurité.....	14
Urgence.....	14
Infos et questions	14

CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Programme

Programme sous réserve de modification

Dimanche 14 septembre	07:00 - 09:45		Accueil des participants & inscriptions
	08:00	Boucle /Américaine	Départ des courses 6h solo & relais
	09:00	Boucle /Américaine	Départ des courses 4h solo & relais
	10:00	Boucle /Américaine	Départ des courses 2h solo & relais
	11:00 - 18:00	Animations	Animations Village Fête du Vélo / repas

Plan du lieu – parcours



CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Règlement

Inscription

En ligne sur <https://veloclubsaintjulien.fr/randonnees-fete-du-velo>, pour toutes les courses. Sur place prix en ligne + 2€. Date limite des inscriptions en lignes : Samedi 13 Septembre 2025 à 12h.

L'inscription vaut acceptation et respect du présent règlement.

Conditions d'inscription :

- Autorisation parentale pour les mineurs : un représentant légal doit valider la participation lors de l'inscription.
- Validation de l'état de santé lors de l'inscription au choix du participant :
 - ✓ Licence sportive à jour en lien avec le cyclisme (FFC, FSGT, UFOLEP ou équivalent).
 - ✓ Réponse à un questionnaire de santé. (disponible sur place)
 - ✓ Certificat médical de non-contre-indication de la pratique du cyclisme en compétition (obligatoire selon les réponses au questionnaire de santé).

Epreuve	Catégorie	Age mini*	Age maxi*	Matériel autorisé
2h	Relais par équipe de 2 personnes	10	N/A	VTT ou VAE
	Individuel	10		
4h	Relais par équipe de 2 personnes	14		
	Individuel	14		
6h	Relais par équipe de 2 personnes	16		
	Individuel	16		

* Age minimum dans l'année civile.

Un participant ne peut s'inscrire qu'à une seule épreuve et dans une seule équipe.

L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de participants, dans toutes les épreuves.

CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Droits d'inscription

Les droits d'inscriptions individuels comprennent la participation à l'épreuve, la plaque de cadre souvenir ainsi que toutes les taxes et les frais de traitement.

Sont également inclus :

- les ravitaillements
- le repas si choisi au moment de l'inscription

Pour les inscriptions en ligne, les droits d'inscriptions devront être payés lors de l'inscription directement sur notre site internet, sous peine de nullité de celle-ci.

Course	Droits d'inscriptions par participant	
	Licencié FFC/FFVélo	Non licencié
2, 4 ou 6h (avec repas)	15 €	17 €
2, 4 ou 6h (sans repas)	10 €	12 €

Matériel autorisé

Les participants peuvent utiliser le matériel de leur choix, de type Vélo Tout Terrain équipé de roues de 20 à 29 pouces, répondants aux normes européennes en vigueur, avec absence de parties saillantes ou coupantes.

Les tandems tout terrains sont acceptés aux seins des équipes pour les épreuves 2, 4 ou 6h en relais. Un tandem ne valide qu'un seul tour à chaque passage dans la zone relais.

Un Vélo Tout Terrain à Assistance Electrique est un vélo fonctionnant avec deux sources d'énergie, une puissance par pédale humaine et un moteur électrique, qui fournit une assistance que lorsque le cycliste pédale. Seuls les vélos de type «Pedelec» sont autorisés, avec les caractéristiques suivantes :

- ✓ Moteur ayant une puissance nominale continue maximale de 250 watts ;
- ✓ Assistance au pédalage jusqu'à 25km/h.
- ✓ Assistance au pédalage uniquement, bien qu'il soit autorisé d'avoir une assistance au démarrage, mais ne devant pas excéder 6km/h sans avoir recours au pédalage.

Les participants peuvent utiliser seulement la batterie en place sur leur vélo et ne peuvent pas porter une batterie de rechange lors de leur relais.

L'organisation se réserve le droit de refuser un vélo s'il est jugé dangereux pour la sécurité durant l'épreuve.

CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Protections

Port du casque homologué et attaché obligatoire pour tous les participants qui sont sur les parcours, aussi bien durant les épreuves qu'aux entraînements.

Accessoires de protection fortement recommandés (protection dorsale, protection des coudes, des genoux, protection des épaules, pantalon long ou court en matériau résistant à la déchirure, maillot à manches longues, gants protégeant les doigts, ...).

Assurance, vol et dégradation

Aucune assurance individuelle n'est souscrite par l'organisateur pour les participants lors de l'inscription. Il incombe aux participants de souscrire leur propre assurance accident, secours, santé, voyage, biens et responsabilité civile.

Les participants doivent être couverts par les assurances suivantes :

- Dommages corporels (frais d'hospitalisation et de soins médicaux, frais de secours et de transport médical, invalidité permanente, décès) et dommages matériels en cas d'accident survenu au cours de l'événement.
- L'assurance responsabilité civile pour les dommages matériels ou corporels causés à autrui dans le cadre de l'événement.

L'organisateur souscrit une assurance Responsabilité Civile pour l'événement.

Clause de non-responsabilité

Les participants assument volontairement la pleine et entière responsabilité de tous les risques liés à la participation à l'événement et pour toute blessure, accident ou dommage pouvant survenir lors de leur participation à l'événement, y compris, à titre d'exemple et de manière non limitative :

- Les déplacements vers et depuis l'événement
- Les chutes
- Les défaillances mécaniques de leur équipement
- Les collisions avec d'autres participants, spectateurs et autres personnes
- Les collisions avec des objets fixes ou mobiles
- Les effets de la météo y compris les températures extrêmes
- L'utilisation de véhicules ou remontées mécaniques
- L'état des circuits
- La négligence d'eux-mêmes et/ou d'autrui.

Les mineurs sont sous la responsabilité des adultes de leur équipe.

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable d'un accident survenu durant l'événement à une personne participant à l'épreuve mais non inscrite officiellement. L'organisateur se réserve le droit de déposer plainte contre une personne non inscrite qui roulerait sur le parcours.

CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Licence

Licence sportive à jour recommandée (état de santé et assurances) mais pas obligatoire.

Conditions sanitaires

Protocole en vigueur à date de l'événement.

Annulation

Dans des cas extrêmes d'annulation, les participants seront remboursés de leurs droits d'inscriptions :

- Force majeure décrétée par l'organisateur
- Restrictions sanitaires décrétées par les autorités

De même l'organisateur se réserve le droit, en cas de force majeure d'interrompre une ou plusieurs épreuve(s). Dans ce cas les participants ne seront pas remboursés de leurs droits d'inscriptions. Aucun recours ne pourra être tenté envers l'organisateur en cas d'annulation.

Les frais de participation ne sont pas remboursés en cas de désistement du participant.

Il est possible de remplacer un participant, sous réserve de la validation de son dossier d'inscription).

Données personnelles

L'organisateur s'engage à ne pas partager ou divulguer à des tiers l'ensemble des données personnelles collectées lors de l'inscription et dans le cadre de l'événement.

Droit à l'image

Chaque participant autorise l'organisateur à utiliser les images prises durant l'événement, sans pouvoir s'y opposer au titre de droit à l'image, ni prétendre d'une quelconque contrepartie financière.

Recours

Un participant inscrit renonce expressément à quelque poursuite que ce soit contre l'organisateur.

Retrait des dossards

Les dossards peuvent être retirés par les participants inscrits, leurs parents ou leur responsable d'équipe.

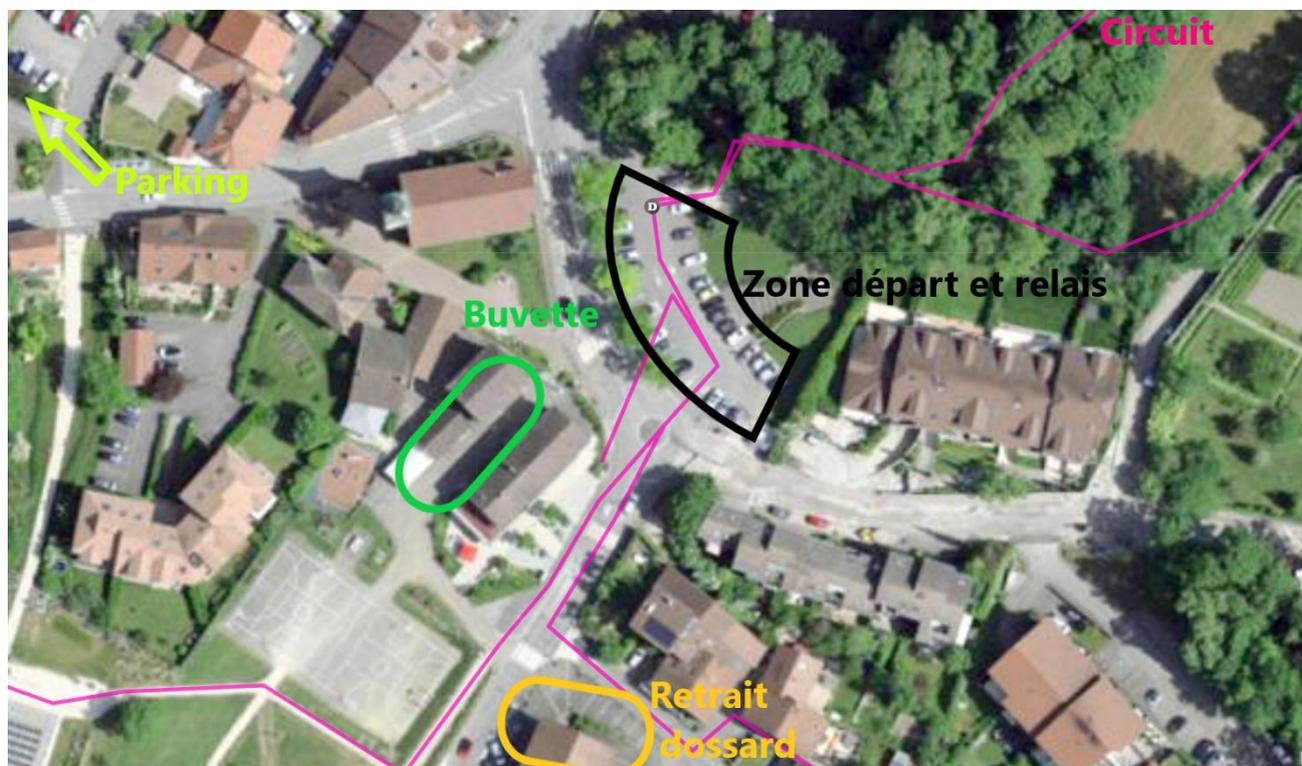
Les dossards ne seront délivrés à la seule condition que l'ensemble du dossier d'inscription soit complet :

- ✓ droits d'inscriptions
- ✓ et autorisation parentale (si nécessaire).

CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Lieu de retrait

Salle de Motricité de l'Espace Raymond Fontaine à Archamps



Horaires de retrait

Voir Programme

Les participants qui n'ont pas retiré leur dossard à l'issue des créneaux mentionnés ne seront pas inclus dans la liste de départ.

Identification

Plaque de cadre posée visiblement sur le vélo obligatoire pour accéder aux parcours. Interdiction de décorer ou couper la plaque de cadre fournie.

Toute personne présente sur le parcours sans plaque de cadre sur son vélo pourra être exclue du parcours.

Si cette personne est en outre membre d'une équipe participant à l'épreuve, cette équipe se verra sanctionnée en conséquence, jusqu'à l'exclusion.

CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Balisage

Pour toutes les épreuves, le parcours est balisé à l'aide de piquets, rubalise et marquage au sol.

Les participants doivent se conformer durant toute la durée de l'épreuve au fléchage et rubalise proposé par les organisateurs.

Les intersections et toutes les situations potentiellement dangereuses sont indiquées par des panneaux de danger « ATTENTION ».

Les parcours peuvent être modifiés durant les épreuves pour des raisons climatiques ou de sécurité. Ces modifications seront décidées par les organisateurs, qui devront alors modifier le fléchage du parcours, sans que toutefois cela n'ait une incidence discutable ni sur les participants, ni sur la comptabilisation du nombre de tours de chaque équipe.

Entraînements

Ouverts à tous les participants des épreuves.

Possibles uniquement dans les créneaux horaires stipulés dans le programme.

Tous les participants doivent afficher leur plaque de cadre visible sur leur vélo pendant les entraînements.

Déroulé de l'épreuve

Un seul participant par équipe est autorisé sur le parcours durant l'épreuve (sauf dernier tour, voir ci-dessous)

- Tant que la ligne de départ est ouverte, le participant pourra se voir comptabilisé son tour à venir.
- Dès que la ligne de départ est fermée, tout départ pour un nouveau tour deviendra impossible.
- Le drapeau à damier est présenté à tout participant qui franchira la ligne de départ lorsqu'elle sera fermée.
- Selon conditions particulières (météorologiques notamment), les heures de départ et d'arrivée pourront être décalées.

Note : Le départ et l'arrivée étant basés sur une heure, il est possible que le temps de course diffère légèrement.

Départ

Mise en grille réalisée 10 minutes avant le départ.

1 participant désigné par équipe se mettra en grille.

Pas d'ordre de mise en grille particulière.

Fermeture de la ligne de départ dimanche à 8h00 pour les 6h à 9h00 pour les 4h et à 10h00 pour les 2h.

CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Comptabilisation des tours

Chronométrage individuel pour toutes les épreuves réalisé grâce à un comptage manuel :

- Permet de définir le classement des épreuves.

Comptabilisation des tours pour les épreuves grâce à la plaque de cadre.

La perte accidentelle du bracelet de témoin doit être signalée au plus vite à l'organisation, et entraîne à minima la non-comptabilisation du tour où elle s'est produite.

Passage des relais

Passage du relai effectué obligatoirement et uniquement dans la zone relai, matérialisée par les panneaux : « Début Relai » et « Fin relai », situés sur le parcours.

Tout passage de témoin constaté hors zone relais entraînera une pénalité de 2 tours pour l'équipe concernée.

Passage de relais matérialisé par la transmission du bracelet de comptage entre coéquipiers. Le passage de relais s'effectue à l'arrêt !

Le tour de circuit doit être effectué en entier par un seul et même participant, même en cas d'incident (crevaisin, casse, ...).

Le nombre de tours effectués entre chaque relais est libre.

Esprit sportif

Respect, courtoisie et prudence sont les maîtres mots : l'événement se veut avant tout convivial et sportif, et N'EST PAS une coupe du monde !

- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- Soyez courtois lors de vos dépassements ou croisements de spectateurs.
- Vous pouvez/devez aider ou encourager.

L'abus d'alcool n'est pas compatible avec la pratique d'un sport. L'accès au parcours pourra être refusé à toute personne en état d'ébriété.

TOUTE ATTITUDE NON SPORTIVE OU NON COURTOISE ET/OU LE NON-RESPECT DE CE RÈGLEMENT PEUVENT CONDUIRE A DES SANCTIONS ALLANT JUSQU'À L'EXCLUSION DE L'EQUIPE.

CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Réclamations

Les éventuelles réclamations doivent être déposées par le chef d'équipe auprès de l'organisation uniquement.

Après vérification et concertation, l'organisation prendra les mesures adéquates selon le système de cartons suivants :

Carton	Signification	Sanction
Jaune	Avertissement Le participant ou l'équipe a un comportement qui n'est pas conforme au règlement	1e fois → pas de sanction
Bleu	Relégation	Pénalité attribuée selon jugement de l'organisation : tour(s) de pénalité
Rouge	Disqualification	Exclusion de l'épreuve

Classements

Epreuves en relais

Le résultat de l'équipe est la somme des tours réalisés par l'ensemble des équipiers durant tout l'épreuve.

2 équipes ex-aequo sont départagées par le meilleur temps d'arrivée.

Epreuves individuelles

Le résultat du participant est la somme des tours réalisés durant tout l'épreuve.

2 participants ex-aequo sont départagées par le meilleur temps d'arrivée.

Récompenses

Solo :

Les 3 premiers de chaque catégorie en VTT femmes, hommes et cadets-juniors

Les 3 premiers de chaque catégorie en VTTAE femmes, hommes.

Relais :

Les 3 premiers de chaque catégorie en VTT femmes, hommes, mixtes.

Les 3 premiers de chaque catégorie en VTTAE femmes, hommes, mixtes.

CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Logistique du site

Accès

Privilégier les transports en commun et le covoiturage



Gare de Saint-Julien en genevois à 5km [SNCF](#) et [Léman Express](#)



Bus TPG ligne **82** Bus TPG ligne **M** Arrêt Archamps, Pont de Combe à 900m.



[Covoiturage Caroster](#)

Parking



Restauration

Ravitaillement disponible en continu durant l'épreuve aux participants. Pas de gobelets jetables disponibles, mais consigné (2€). Snacking possible en continu à la buvette. Repas si compris dans l'inscription servi de 11h30 à 14h30.

Sanitaires

Présent sur l'air de jeux proche de la partie restauration.

CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

Gestion des déchets

Veillez utiliser les poubelles mises à disposition dans la zone relais et dans le village et trier les déchets. Interdiction de jeter des débris sur les parcours, sous peine de sanction.

Sécurité

Veillez ne pas laisser de vélos ou d'équipements sans surveillance à tout moment. Bien qu'une surveillance soit en place, chacun reste responsable de ses biens personnels à tout moment.

Urgence

L'équipe médicale est composée de secouristes bénévoles. Poste de secours de l'événement au niveau de la zone relai.

Numéros d'urgence :



Infos et questions

Ecrire à rando@veloclubsaintjulien.fr

Ou bien sur le canal WhatsApp : <https://chat.whatsapp.com/BbwXtECpZDpE1Mbo4QmWaE>.

CHALLENGE VTT A L'AMERICAINE D'ARCHAMPS

